

Procès verbal

Le lundi 09 mars 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 02 mars 2026, s'est réunie sous la présidence de Christian FAUTH.

Secrétaire de la séance : Rudi HELMSTETTER

Présents : Pascal ANSTETT, Didier BECK, Sylvie BIEBER, Stella BRUMM, Valérie DORMEYER, Christian FAUTH, Rudi HELMSTETTER, Sabine HOFFMANN, Sophie KLEIN, Pascal MEUNIER, Alain MEYER, Mario QUINTO, Philippe SCHEID, Christian THIEBOLD, Berni ZIMMERMANN

Représentés :

Absents et excusés :

Ordre du jour :

Approbation du PV du 26 janvier 2026

- 1) Comptes Financiers Uniques 2025
- 2) Affectation des résultats
- 3) Adoption des nouveaux statuts du SIVOS DE LA PORTE DES VOSGES DU NORD
- 4) Subvention exceptionnelle au SIVOS DE LA PORTE DES VOSGES DU NORD (300 000 €)
- 5) Divers
 - Bureau de vote du dimanche 15 mars 2026
 - Elsàssputz/Oschterputz du samedi 14 mars 2026

Délibérations du conseil :

Comptes Financiers Uniques (CFU) 2024 (N° DE_006_2026)

Compte tenu de l'indisponibilité prolongée des applications de la DGFIP, le CFU définitif n'est pas disponible à ce jour.

La délibération d'adoption du CFU est par conséquent réalisée sur la base d'un CFU provisoire, en accord avec le comptable du SGC de Sarre-Union, qui s'est assuré préalablement de la concordance de nos comptes respectifs.

L'édition du CFU définitif, qui comportera des montants identiques au CFU provisoire, sera transmise dès que possible au contrôle de légalité.

Le Maire, présente les comptes financiers uniques (CFU) de l'exercice 2025 arrêtés comme suit :

| 1° <u>BUDGET PRINCIPAL</u> | <u>Dépenses</u> | <u>Recettes</u> |
|-----------------------------------|------------------------|------------------------|
| - section de fonctionnement | 954 963,67 € | 1 497 367,63 € |
| résultat de fonctionnement | | |
| EXCEDENT | 542 403,98 € | |

| | | |
|---------------------------|-----------------------|----------------|
| - section investissement | 645 300,11 € | 1 310 472,48 € |
| résultat d'investissement | | |
| EXCEDENT | 665 172,37 € | |
| RESULTAT CUMULE | 1 207 576,33 € | |

| 2° BUDGET - Lotissement « Les Vergers » | Dépenses | Recettes |
|--|--------------------|-----------------|
| - section de fonctionnement | 347 140,46 € | 347 140,46 € |
| résultat de fonctionnement | 0 € | |
| - section investissement | 342 324,46 € | 435 000,00 € |
| résultat d'investissement | | |
| EXCEDENT | 92 675,54 € | |

Après délibération, le conseil municipal, sous la présidence de M. ANSTETT Pascal adopte les Comptes Financiers Uniques, en l'absence du Maire.

Délibération : adoptée

37000 PETERSBACH - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (N° DE_007_2026)

Le conseil municipal,

- après avoir approuvé le compte financier unique 2025,
- constatant que le compte financier unique fait apparaître :

un excédent en section de fonctionnement de : **542 403,96 €**

un excédent en section d'investissement de : **665 172,37 €**

décide d'affecter l'excédent d'investissement en report à nouveau.

Délibération : adoptée

37071 PETERSBACH LOTISSEMENT - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (N° DE_008_2026)

Le conseil municipal,

- après avoir approuvé le compte financier unique 2025,
- constatant que le compte financier unique fait apparaître :

un excédent en section de fonctionnement de : **0 €**

un excédent en section d'investissement de : **92 675,54 €**

décide d'affecter l'excédent d'investissement en report à nouveau.

Délibération : adoptée

Approbation de la modification des statuts du SIVOS de la Porte des Vosges du Nord (N° DE_009_2026)

Vu la délibération du 29 octobre 2024, modifiant les statuts du SIVOS,

Vu la délibération du 9 décembre 2024 approuvant l'adhésion de la commune de Schoenbourg

Vu la délibération de la commune de BUST en date du 04/12/2025 décidant l'adhésion de la commune de BUST au SIVOS de la Porte des Vosges du Nord pour la rentrée 2026,

Vu qu'il est encore nécessaire de modifier certaines points, comme suit :

Article 1 – Constitution du Syndicat

En application des articles L 5212-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, il est formé entre les communes de Bust, Frohmuhl, Hinsbourg, La Petite Pierre, Lohr, Petersbach, Schoenbourg, Struth et Tieffenbach un syndicat qui prend la dénomination de :
Syndicat scolaire «de la Porte des Vosges du Nord »

Article 8 – contribution financière des communes

La contribution des communes adhérentes constitue une dépense obligatoire. Chaque année, les communes adhérentes s'engagent à inscrire à leurs budgets respectifs et pendant la durée du syndicat, leur contribution.

La contribution financière des communes se divise en deux parties distinctes avec un mode de calcul différent :

- Une contribution pour le coût de construction du groupe scolaire **(A)**
- Une contribution pour les autres dépenses (investissement et fonctionnement) **(B)**

(A) Concernant le coût de construction du groupe scolaire, la Commune de Petersbach, en tant que commune d'implantation du projet, prend à sa charge une contribution de 250 000 euros. Ce montant est fixe et non indexé sur le coût du projet et sera réglé en une fois durant l'année comptable 2025 par la commune de Petersbach au SIVOS de la Porte des Vosges du Nord.
Le remboursement du reste à charge se fera sur la période des emprunts.

Cette fraction individuelle est calculée au 1er janvier pour :

- 1/3 au "prorata du nombre d'élèves scolarisés au 1er janvier de l'année en cours " ;
- 1/3 au "prorata de la population municipale (INSEE) de l'année N-1" ;
- 1/3 au "prorata du potentiel financier de chaque commune de l'année N-1"

Les éléments de calcul (indices, populations, potentiel financier) seront assurés et récupérés sur le site officiel sur internet de data.ofgl.fr

(B) Pour l'ensemble des autres dépenses, la contribution financière de chaque commune aux dépenses du syndicat est composée d'une part fixe et d'une part variable :

- La part fixe s'élève à 2.000 euros par commune membre du syndicat
- La part variable est calculée comme suit :
 - **Le montant résiduel (montant des dépenses du syndicat duquel est soustrait le montant total de la part fixe) est réparti au prorata du nombre d'élèves scolarisés des communes membres au 1er janvier de chaque année.**
 - **L'instruction des demandes d'inscriptions concernant des élèves dont les parents résident dans une commune non membre du SIVOS est effectuée par le bureau.**

Après délibération,

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité, les modifications des statuts et l'adhésion de la commune de Bust au SIVOS DE LA PORTE DES VOSGES DU NORD.

Délibération : adoptée

Subvention exceptionnelle au SIVOS DE LA PORTE DES VOSGES DU NORD (N° DE_010_2026)
VU l'adhésion de la commune de Petersbach au SIVOS DE LA PORTE DES VOSGES DU NORD,

Le conseil municipal ayant pris connaissance du montant total lié à l'investissement du groupe scolaire, décide à l'unanimité,

d'accorder une subvention de 300 000 € pour la commune de PETERSBACH au SIVOS DE LA PORTE DES VOSGES DU NORD.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026.

Délibération : adoptée

Etude de faisabilité technico-économique pour la création d'une chaufferie automatique au bois au CENTRE DE SECOURS (N° DE_011_2026)

Le Maire présente l'étude de faisabilité technico-économique pour la création d'une chaufferie automatique au bois :

coût prévisionnel de l'étude hors taxes : **5 760,00 €**

Après délibération, le conseil municipal :

- approuve l'étude
- donne son accord pour la mise en œuvre des travaux
- vote le financement comme suit :

subvention CLIMAXION (Région GRAND EST) :

5 760,00 € x 70 % = 4 032,00 €

fonds communaux : 1 728,00 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2026.

- sollicite les subventions de l'Etat au titre de la Région "Climaxion".
- autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à la réalisation de l'étude.

Délibération : adoptée

Divers

- Le maire établit le planning du bureau de vote pour les élections municipales du dimanche 15 mars.
- Le maire propose à nouveau d'organiser une matinée de ramassage de déchets autour de la commune dans le cadre de l'Elsassputz/Ostersputz le samedi 14 mars avec la participation des élus de Struth. Les frais d'intendance seront pris en charge par l'association foncière de Petersbach.

- Le maire présente le bilan des dépenses et recettes relatives aux bâtiments de la salle polyvalente – club house et de la bibliothèque – salle de musique.
- Des travaux de rénovation de la toiture de la salle polyvalente seront engagés prochainement.
- Le maire propose que la commune offre le verre de l'amitié lors de la cérémonie de la fête nationale. Le comité de gestion, s'occupera de l'organisation de la soirée.
- Sophie KLEIN présente le projet de fleurissement des différents massifs de la commune pour 2026.
- Pascal ANSTETT fait le compte-rendu de la réunion du SICES.
- Le SPA informe d'une augmentation de ses tarifs de cotisation pour 2026 passant de 0.65 € à 0.85 € par habitant.
- En fin de séance le maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour leur participation et leur implication tout au long du mandat et présente le bilan des travaux réalisés durant celui-ci. Il adresse également ses remerciements tout particulièrement aux élus sortants pour leur engagement et leur investissement au cours de leur mandat. Il remercie également la secrétaire de mairie pour son aide et son accompagnement dans le fonctionnement de la commune.

Christian FAUTH
Président de séance



Rudi HELMSTETTER
Secrétaire de séance

